



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 13 mai 2024

début : 16h00

Présidence :	M. Patrick Emery, Syndic
Municipaux :	Mme Sonia Hugentobler, Vice-Syndique et MM. Grégoire Favre, Roland Galley, Pierre Jordan et Michel Rochat
Excusée :	Mme Muriel Preti

Conseil communal

de valider les préavis qui seront mis à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du 25 juin 2024 :

- N°2024/05 : Modification du règlement sur les taxes de séjour;
- N°2024/06 : Arrêté d'imposition 2025;
- N°2024/07 : Rapport sur la gestion de la Municipalité pour l'année 2023 et les comptes communaux 2023 ;
- N°2024/08 : Rénovation Grande salle de Carrouge.

Demandes de soutien

de soutenir financièrement la Fondation Romande pour chiens guides d'aveugles à Brenles et l'antenne d'Oron et environs des Cartons du Coeur.

Invitations

que la Municipalité ne pourra pas être représentée et de l'excuser :

- auprès de la Romande Energie Holding SA dans le cadre de leur assemblée générale ordinaire,
- auprès de l'Association vaudoise des archivistes dans le cadre de leur assemblée générale ordinaire,
- auprès de la société vaudoise de sylviculture dans le cadre de leur assemblée générale,
- auprès de l'Association Verte Rive dans le cadre de leur assemblée générale.
- auprès de la Socosev dans le cadre de leur assemblée générale.

de déléguer Mme Muriel Preti à l'assemblée générale ordinaire de Lausanne Région le mercredi 5 juin 2024 et au culte d'installation de la Paroisse du Jorat le 26 mai 2024.

de déléguer M. Pierre Jordan à l'assemblée générale de la Société coopérative Bois-Energie Jorat-Broye le jeudi 23 mai 2024 et à l'assemblée générale du Cinéma du Jorat le mardi 28 mai 2024.

Pierre souvenir de Jorat Souviens-Toi

à la demande du propriétaire de la parcelle sur laquelle la pierre commémorative du premier marché de Jorat Souviens-Toi a été posée, de la déplacer sur le domaine communal proche du parking du Temple.

Amende d'ordre

malgré les arguments reçus de maintenir l'amende d'ordre N°03218.

Ordonnance pénale

de délivrer une ordonnance pénale à l'encontre d'un propriétaire de véhicule pour ne pas avoir payé l'amende d'ordre reçue le 28 février 2024 sur le parking de l'Eglise à Mézières, malgré les rappels de la bourse communale.

Ruelle du Pasteur Martin à Mézières

afin d'éviter tout nouvel incident sur l'immeuble voisin, de valider le devis reçu pour la commande d'un portique.

CAMAC 227097 / Landi Moudon-Bercher-Mézières

de répondre à la remarque qui a été déposée sur la base des réponses reçues du répondant de Swisscom (Suisse) SA.

tenant compte de la synthèse positive de la Camac, de délivrer le permis de construire pour l'adaptation d'une station de communication mobile aux technologies (4G-5G) pour le compte de Swisscom (Suisse) SA et de Salt Mobile SA.

CAMAC 230916 / Delessert Serge et Annelise

de mettre à l'enquête publique le dossier concernant l'agrandissement du bâtiment ECA 2638 pour la création d'un local non chauffé à l'étage et la construction d'un couvert à voitures double avec local de jardin.

Maison communale Rue du Général Guisan / Garderie

de valider le devis reçu d'une entreprise sanitaire pour l'installation d'un meuble lavabo et d'un chauffe-eau instantané dans les WC de la garderie Le Petit Panda à Mézières.

de mandater une entreprise pour faire les travaux nécessaires d'électricité en lien avec cette commande.

Échéance de deux emprunts

sur le total des deux emprunts échus au 31 mai 2024 :

- de rembourser une partie via les liquidités communales.
- de renouveler l'autre partie sur 5 ans au taux de 1.35 % avec un amortissement annuel.

Demandes de location

d'accepter la demande de location de M. Jean-Martial Fiaux pour la Grande salle de Mézières dans le cadre de l'organisation de la Bourse des Oiseaux en février 2025 et en novembre 2025.

d'accepter la demande de location de la Police cantonale Vaudoise pour la Grande salle de Mézières toute la matinée du 20 juin 2024 dans le cadre de la cérémonie de promotions.

Garderie Les Libellules à Carrouge

de confirmer les devis reçus dans le cadre du remplacement de la cuisine de la garderie.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic		La Secrétaire
 Patrick Emery		 Valérie Pasteris

⇒ prochaine séance municipale le 27 mai 2024